Un point de vue flamand alternatif:

La Flandre incomprise

Traduit du néerlandais par Philippe De Boeck.
Le texte original est paru dans « De Standaard » du lundi 19 mai 2008.

Auteur: Paul De Grauwe, professeur d'économie internationale à la KU Leuven

C'est avec un remarquable consensus que la Flandre rejette les conclusions des émissaires du Conseil de l'Europe. Incompréhension et stupéfaction face à tant d'**incompréhension de ces émissaires européens** envahissent les médias flamands. **Les journalistes étrangers ne nous comprennent pas** parce qu'ils sont induits en erreur par leurs collègues francophones. Nous, Flamands, sommes une fois de plus les victimes d'incompréhension, ou même de mauvaise foi. **Comment est-ce possible ? Parce que nous avons quand même raison, n'est-ce pas ?** Du coup, on va investir de l'argent dans des campagnes d'information qui devront convaincre le reste du monde de la justesse flamande. Et alors, les yeux vont s'ouvrir à l'étranger, et les journalistes étrangers vont enfin comprendre à quel point ils ont été induits en erreur par les médias francophones. **Peu de Flamands osent aujourd'hui mettre leur certitudes en question.** Mais **avons-nous raison ?** Est-ce vraiment vrai que le reste du monde ne nous comprend pas parce que la presse francophone joue un mauvais rôle ? Une campagne d'information va-t-elle vraiment pouvoir rectifier le tir ?

La réponse à ces questions est tout simplement non.

Notre dossier est incroyablement faible et indéfendable hors des frontières de la Flandre. **Notre certitude ne sera comprise par personne qui ne porte pas de lunettes flamandes**, même pas après ces campagnes d'information. Les bourgmestres d'une série de communes flamandes de la périphérie ont enfreint la loi électorale et ne peuvent donc pas être nommés. C'est pourtant simple, non ? Pourquoi les étrangers ne peuvent-ils pas comprendre cela ?

Eh bien non, pour deux raisons. Premièrement, la loi électorale. **Quel méfait ont commis bourgmestres ? Ils ont envoyé des convocations électorales dans les deux langues nationales dans des communes dont la moitié de la population est francophone**. Les bourgmestres ont enfreint **la loi** qui **dit que cela ne peut être fait qu'en néerlandais. Essayez un peu d'expliquer à l'étranger que cette loi est raisonnable**. **La plupart des étrangers trouveront que cette loi est antidémocratique et trouveront les bourgmestres sympathiques**. Aucune campagne d'information ne pourra changer cela.

L'entêtement flamand à défendre une telle loi **ne fera que renforcer** à l'étranger **la perception d'une Flandre bornée et intolérante**. A ce niveau, nous ne devons pas espérer la moindre compassion venant de l'étranger.

Deuxièmement, la sanction du gouvernement flamand. Les bourgmestres qui ont « enfreint la loi » ne peuvent pas être nommés. Point à la ligne. Et ce malgré le fait qu'ils peuvent tabler sur le soutien d'une majorité des habitants de leurs communes.

A l'étranger, peu auront de la compréhension pour une sanction qui va à l'encontre d'un principe démocratique ; en l'occurrence qu'**un bourgmestre qui s'appuie sur une large légitimité démocratique ne peut pas être privé de l'exercice de sa fonction**, sauf si celle-ci est responsable d'une faute grave.

A l'étranger, personne ne peut croire qu'il s'agit d'une faute grave. La perception des choses donne même à penser que **la Flandre leur retire leurs prérogatives pour une futilité et** que **la sanction n'est pas en rapport avec le délit commis** qui consiste à ne pas convoquer les électeurs dans leur langue. Que cette population ait été invitée dans le passé à apprendre le néerlandais n'entrera pas en ligne de compte dans la perception qu'en ont les étrangers. Par conséquent, une seule conclusion s'impose. **Si nous voulons améliorer l'image d'une Flandre ouverte tolérante dans le monde (et c'est vital), alors nous devons modifier la loi électorale et nommer les bourgmestres qui ont une légitimité démocratique**. **Cette loi existe parce que la Flandre se débat avec la phobie que les francophones annexeront toujours plus de territoire flamand. La Flandre est désormais suffisamment forte économiquement et politiquement pour mettre cette phobie de côté et pour réagir en adulte au fait que quelques francophones habitent sur une partie de leur territoire**. **Nous ne perdrons rien en accordant aux francophones le droit d'être convoqués aux élections dans leur langue. Nous ne pourrons qu'y gagner de la reconnaissance à l'étranger.**

La Flandre malade de sa mauvaise image

© Le Vif du 16/05/2008

Le ministre régional flamand des Relations internationales, Geert Bourgeois, a du pain sur la planche. Depuis plusieurs mois, les médias et les observateurs étrangers tirent à boulets rouges sur la politique menée au nord du pays.

Ce mercredi 14 mai, trois représentants du **Conseil de l'Europe**, garant du respect des minorités, ont **dénoncé la non-nomination de bourgmestres francophones dans la périphérie bruxelloise**. «Inacceptable !», selon eux. Trois maïeurs sont concernés. Ceux de Wezembeek-Oppem, de Craainhem et de Linkebeek, communes à facilités linguistiques situées en territoire flamand, mais dont la population est très majoritairement francophone.

Le gouvernement flamand refuse de nommer les bourgmestres élus, parce qu'ils ont convoqué leurs électeurs en français. Il y a peu, **le « Wooncode » flamand avait été sévèrement critiqué par l'ONU : réserver les logements sociaux à des Flamands est jugé discriminatoire par les Nations Unies**.

Ce vendredi, le puissant quotidien De Standaard s'inquiète de ces atteintes à la réputation flamande. Il s'émeut d'un **article publié**, mercredi, **dans l'International Herald Tribune**, journal d'affaires du groupe The New York Times. Ce que peuvent lire les businessmen, candidats investisseurs dans une des régions les plus riches d'Europe ? Qu'**on peut y craindre une sorte d' «épuration ethnique légalisée» !**

"Fascisme non-violent"

« **Cette combinaison de fierté nationale, de politiciens de droite, de recherche de la pureté de la langue et d'une ferme opposition de type raciste aux mœurs des grandes villes et à l'immigration, écrit l'International Herald Tribune, constitue une sorte de fascisme non-violent** ».

Bigre ! Le ministre Geert Bourgeois, éminent membre de la N-VA (séparatiste), devra faire preuve d'imagination pour corriger le tir. Il entend se doter d'une publication digitale et d'un « monsieur bons offices » pour convaincre les correspondants étrangers de la qualité d'accueil en Flandre. On doute que cela suffise.